

## **Allocution de M. Bertrand GAUME, préfet de la Corrèze**

A l'occasion de la cérémonie de remise des prix du  
Concours national de la Résistance et de la Déportation  
mercredi 31 mai 2017 – 10h30 – Hôtel de la préfecture

Monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale de la  
Corrèze,

Monsieur le président du conseil départemental ou son représentant,

Mesdames et messieurs les élus, les représentants du conseil régional et du  
conseil départemental,

Mesdames et messieurs les élus des communes de Brive, de Naves, de  
Tulle, d'Ussel,

Madame la représentante de la fédération nationale des déportés et internés,  
résistants et patriotes,

Mesdames et messieurs les présidents et membres des associations  
patriotiques,

Mesdames et messieurs les représentants du monde combattant,

Mesdames et messieurs les membres du jury départemental du Concours  
national de la Résistance et de la Déportation,

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement, les professeurs,

Mesdames et messieurs les chefs de service,

Mesdames et messieurs,

Chers collégiens, chers lycéens,

Il m'est particulièrement agréable de vous accueillir dans les salons de la  
Préfecture pour honorer les lauréats du Concours national de la Résistance  
et de la Déportation 2017, dont le thème était cette année : « la négation de  
l'homme dans l'univers concentrationnaire nazi ».

En préambule, je tiens à rappeler le sens de la journée nationale de la résistance qui est l'opportunité d'une réflexion sur les valeurs de la Résistance et celles portées par le programme du Conseil National de la Résistance comme le courage, la défense de la République et le souci constant de la justice, de la solidarité, de la tolérance et du respect d'autrui. Elle permet aux jeunes générations de rappeler l'engagement des hommes et des femmes qui se sont levés contre l'occupant nazi et le régime collaborationniste de Vichy.

Le Concours national de la Résistance et de la Déportation nous rappelle combien il est essentiel de poursuivre ce travail commun de mémoire, de vérité et d'histoire qui est porteur de paix pour le présent et d'espoir pour l'avenir.

Il est aussi l'occasion de conclure une année de travail, de lectures, de rencontres, d'échanges, année au cours de laquelle des collégiens et des lycéens ont perpétué le souvenir des résistants et déportés par leurs travaux historiques réalisés individuellement ou en groupes.

Dans le département, 145 élèves ont participé à cette nouvelle édition.

Je salue les professeurs qui se sont investis dans la préparation de ce concours afin d'accompagner leurs élèves dans leur réflexion civique et leur permettre d'exprimer ainsi leur sensibilité face à ce thème difficile.

Je tiens à saluer aussi les anciens résistants et déportés ici présents qui par leurs actions, leurs interventions au sein des établissements, lors de conférences, à travers des écrits, assurent la transmission aux jeunes générations d'un message d'humanité et d'espoir au regard de leurs histoires qui ont fait l'Histoire.

Le thème retenu pour cette année invite à réfléchir d'une part, sur l'expérience totalitaire nazie poussée à son paroxysme au cœur d'un projet criminel hors du commun et, d'autre part, sur la démonstration de la capacité des êtres humains à défendre et à faire vivre un idéal de liberté et de solidarité pour tous au nom de l'unicité de l'espèce humaine.

Je reviendrai nécessairement sur certains aspects du système concentrationnaire où la masse des déportés a été réduite à l'état de survie. Ce système a conduit à une mécanique implacable, destinée à utiliser l'humain jusqu'aux limites de sa résistance physique ou psychologique, à remplacer tout homme devenu inutile par un autre comme s'il s'agissait que d'éléments interchangeables et enfin, à mettre en œuvre des exécutions de masse au titre d'une sous-humanité.

Les terribles conditions qui ont conduit à des comportements dépassant tout entendement ont été vécues chez les déportés comme une situation dégradante et humiliante, conduisant à la perte de l'estime de soi et de sa dignité. Cette remise en cause des fondements de la condition humaine par la destruction systématique des cadres structurants et constitutifs de l'être humain, en tant qu'individu et membre d'une collectivité, est une des caractéristiques de l'univers concentrationnaire.

A l'inverse, face au pouvoir absolu, les déportés se sont efforcés de maintenir des temps ou des espaces de liberté, nécessairement limités. Face à la volonté de les diviser, de les isoler et de les dissoudre dans une masse indistincte, ils ont opposé la considération pour l'autre et la solidarité. Face à la volonté de les humilier et de les dégrader, ils ont essayé de préserver leur dignité, jusque dans la mort. La solidarité rappelle que l'homme est un être sociable et que l'entraide est une de ses aptitudes les plus remarquables.

L'existence d'activités artistiques, éducatives ou religieuses a contribué à maintenir dans l'esprit de ceux qui y ont participé la certitude qu'ils demeuraient des hommes.

A leur retour, les déportés ont fait porter la responsabilité de cette déshumanisation aux SS et en ont dédouané au moins partiellement leurs camarades qui avaient pu se comporter de manière indigne. Cependant, beaucoup de rescapés ont dû vivre avec le souvenir du moment où, eux aussi, avaient pu céder face à la terrible adversité et pu renoncer, au moins un instant, au fait qu'ils étaient des hommes.

Beaucoup de déportés ont cependant fait la promesse à ceux qui sont morts à leurs côtés dans les camps de « dire, raconter à leur retour ». Mais raconter fut très difficile, quelques-uns ont pu transcrire de suite leur témoignage, gardant parfois ce texte pour eux (ces textes ont pu être publiés des décennies plus tard).

Mais, les rescapés se sont également rendu compte qu'ils étaient peu audibles. On ne peut pas, on ne veut pas écouter leurs terrifiants récits. Après les témoignages de l'immédiat après-guerre, très vite le silence s'installe. Les survivants prennent conscience qu'il leur est nécessaire comme principe de survie et de reconstruction personnelle. Il faudra deux générations pour que ces femmes et ces hommes, pour la plupart jeunes gens à cette époque choisissent de rompre le silence, le plus souvent motivés par des événements précis : le procès Barbie, le développement des thèses négationnistes incitent les acteurs de la mémoire à prendre et à garder la parole, aidés en cela par une volonté politique forte.

C'est pourquoi, afin d'illustrer mes propos je ne peux que vous inciter vivement à vous rendre au centre Edmond Michelet à Brive et à vous

encourager à lire les témoignages notamment ceux de Geneviève de Gaulle Anthonioz et de Germaine Tillon, entrées au panthéon en 2015, qui ont été déportées à Ravensbrück, à lire et à relire les écrits de Primo Levi et je pourrais en citer bien d'autres.

Chers lauréats du concours 2017, je vous félicite à nouveau de l'excellent travail accompli, et je voudrai remercier tous ceux qui par fidélité à leurs idéaux et à leurs missions ont permis la réussite de ce concours.

Votre contribution à la mémoire de chacune de ces vies brisées, au souvenir de leur humanité et au témoignage de leur existence martyrisée résonne non seulement comme un hommage, mais aussi comme un acte de justice. Car en se souvenant de tous et de chacun, nous avons raison de leurs bourreaux qui leur promettaient l'oubli.

Ce concours demeure une excellente école de la tolérance et de la citoyenneté. Ce devoir de transmission est un acte indispensable auquel aujourd'hui vous avez contribué.

Je vous remercie.